## Compte rendu de la sortie du 15 juillet 2017 dans la grotte de l'Ouradou

(Argelliers, Hérault)

(Christian Pioch, Daniel Caumont, Danièle Domeyne & Jean-Yves Bigot)

Depuis longtemps Christian nous parlait d'une grotte de la montagne de la Sellette où il était possible d'observer de mystérieux aménagements de bois. Selon ses souvenirs de 1985, la cavité débouchait sur un grand gour sec qui constituait un approvisionnement en eau peut-être d'âge préhistorique... Trente années ont passé et la mémoire a déformé certains souvenirs. Qu'allions-nous retrouver de la grotte après tant d'années sans écrits ni photographies susceptibles de la soustraire à la mémoire humaine... Arrêter une destruction mentale programmée et donner une image réelle de la grotte étaient les buts de cette belle journée caniculaire de juillet. Le soleil était si ardent et les souvenirs de Christian si clairs qu'il a descendu les pentes de l'Ouradou (alt. 503 m) une glacière en bandoulière. Lesté d'un coffre de taille disproportionnée par rapport à son contenu, Christian s'est enfoncé dans les chênes verts envahissants, persuadé qu'il allait trouvé sans peine la grotte de l'Ouradou... Avec une mémoire dérivante depuis 30 ans, nous le suivions dans sa marche virant inexorablement vers l'ouest. Tandis que Daniel, en retrait, mesurait la distance qui nous éloignait à chaque pas de notre objectif: un plein ouest - au lieu d'un plein nord - qui nous conduisit tout droit dans un vallon escarpé... Arrivés à l'altitude supposée de la grotte de l'Ouradou, nous dûmes reconnaître que ce vallon n'était pas le bon. La réactivation de la mémoire s'étant soldée par un échec, nous marchâmes droit sur la cavité en faisant une confiance aveugle à la carte IGN. Bientôt, nous fûmes en vue d'une barre rocheuse dans laquelle s'ouvrait la grotte de l'Ouradou (fig. 1).

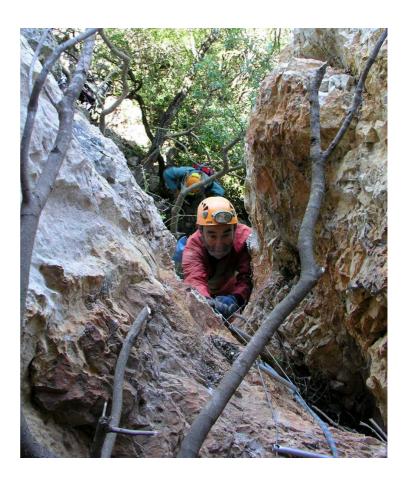


Fig. 1: Vue sur la barre rocheuse de l'Ouradou dans laquelle s'ouvre la grotte.

Au pied de la grotte, il était 11h45 quand Christian sortit de monumentale glacière une boîte de sardines coincée entre plusieurs bouteilles d'eau gelée. L'honneur était sauf et dans l'ensemble nous nous servîmes de tout ce que nous avions apporté: preuve d'une méticuleuse prévoyance. La grotte était encore défendue par une verticale d'environ 8 m, et surtout par une imposante touffe de salsepareille qui en masquait l'entrée.

Après deux spits plantés et un amarrage naturel, Jean-Yves parvient à se coincer dans un dièdre dominé par la longue chevelure de la plante.

Fig. 2 : Une fois l'échelle installée, il a été facile d'atteindre le porche de la grotte.



Malgré l'usage d'une paire de cisailles et d'un sécateur, il ne parvenait pas à vaincre l'hydre végétal. La plante le tenait toujours en respect jusqu'à ce qu'il eut l'idée de la pousser sur le côté pour la prendre à revers. Une fois dans la grotte, il fût facile d'en sectionner les tiges afin de l'envoyer par le fond dans un tonnerre d'applaudissements.



L'entrée libérée, il a été facile d'installer une échelle pour ouvrir la voie à l'observation (fig. 2). A l'extérieur, près du porche de la grotte, on peut encore observer une cheville expansive de Spit totalement rouillée et posée il y a 30 ans; bien sûr, elle est inutilisable car trop oxydée.

Fig. 3 : Les cailloutis qui jonchent le sol de la grotte proviennent de l'écaillage des parois (gel).



A côté du Spit, un morceau de bois encore coincé dans un trou du rocher montre que nous ne sommes pas les premiers à entrer ici. Ce reste de bois date probablement de la période de l'aménagement de la grotte devait comporter une échelle extérieure solidement arrimée au rocher par des pièces de bois coincées en guise d'ancrages. Exposés aux intempéries, les équipements externes n'ont pas résisté, alors que ceux situés à l'intérieur de la grotte sont beaucoup mieux conservés. Dans ces conditions, il est difficile de donner un âge préhistorique à ces aménagements. Il s'agit bien sûr de vestiges d'âge historique.

Dans la grotte, on trouve des troncs de bois assez près de l'entrée; ils sont toujours très utiles, car on pose sans cesse les pieds dessus sans qu'ils ne bougent d'un pouce.

Fig. 4 : Les troncs disposés dans la grotte facilitent la progression.

Très bien enchâssés dans les parois, les troncs torturés des arbres (chênes verts, cades, buis, micocoulier) ont judicieusement placés pour faciliter la progression (fig. 4 & 5). Sur le sol, on trouve un cailloutis constitué de petites pierres anguleuses. L'origine de ces pierres doit être recherchée dans les parois exposées au gel. En effet, les effets de la cryoclastie sont visibles sur environ 15 à 20 m. Plus bas, on ne trouve plus aucune trace de gel sur les parois.

Fig. 5 : Des troncs d'arbres permettent de circuler au-dessus du vide et de se maintenir ainsi dans la partie la plus large du méandre.



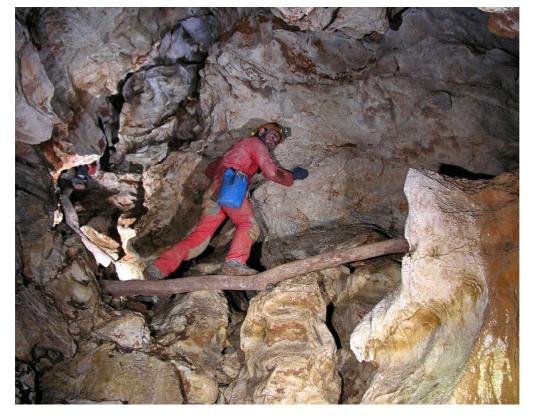
Cependant, ce cailloutis (gélifracts) a été exporté assez loin dans la cavité, car il recouvre le sol argileux sur plusieurs dizaines de mètres de longueur... On trouve également quelques rares tessons noirs de facture franchement préhistorique. Toutefois, ces tessons se trouvaient dans le sol argileux de la grotte qui est aujourd'hui totalement recouvert par les cailloutis soigneusement étalés sur le sol. En continuant à descendre, on trouve un tapis de cailloutis très commode pour marcher. Puis, des morceaux de bois apparaissent, ils ont généralement été placés au-dessus du vide et reposent sur des bois fourchus bien calés dans les anfractuosités.

En fait, le plancher de cailloutis est suspendu. Danièle inspecte le dessous de l'affaire et constate que seulement 10 cm de cailloutis recouvre une passerelle de rondins (**fig. 6**) qui a pour but d'élever le niveau du passage afin d'éviter de descendre dans les parties étroites du méandre.

Quel bel aménagement pour rendre la progression plus facile!

Fig. 6: Les dessous de l'affaire : par endroit, le plancher de cailloutis est suspendu par des rondins de bois.

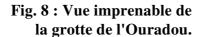




Le sol de la partie située près de l'entrée est fait de cailloutis, alors que dans la partie profonde on évolue prudemment sur les rondins de bois (fig. 7).

Fig. 7 : Le dernier tronc installé domine un vide qui permet d'accéder à la partie humide de la grotte (eau).

Au passage, on note des coupes soignées à l'herminette sur deux faces visant à rendre le tronc plus droit. Les hommes, qui ont coupé ces troncs d'arbres et les ont transportés dans la grotte, les ont disposés de manière à ce qu'ils soient bien calés. De nombreux morceaux de découpe gisent encore au sol. Le parcours se termine devant un ressaut de 3 m. Un tronc jeté sur la gauche (fig. 7) permet d'atteindre un petit méandre (dédoublement de galeries) qui livre accès à une zone concrétionnée et humide. Il s'agit très certainement de l'endroit convoité par les aménageurs. A cet endroit, il n'existe pas de gours avec une limite franche de niveau d'eau. Car l'eau ne s'accumulait pas, mais tombait de la voûte et s'écrasait sur le sol diffusant des aérosols contenant de la calcite.





On retrouve sur les parois calcités des concrétions « aériennes » de type choux-fleurs caractéristiques des « éclaboussures ». Il fallait donc mettre un récipient pour collecter l'eau. Ce récipient n'était pas présent lors de notre visite, mais la grotte a été redécouverte en 1970 et l'objet ou le récipient a pu disparaître. Plus loin, le méandre devient plus exigu et le remplissage rejoint le plafond. Tous les aménagements sont là pour faciliter les allers et venues d'hommes chargés d'eau.

## Deux hypothèses sont proposées :

- Pour Jean-Yves, ceux qui ont aménagé la grotte sont des hommes qui vivent sur le site de l'Ouradou. Des bûcherons ou des charbonniers venus exploiter le bois ne sont pas de bons candidats, car ils se déplacent et rasent généralement tout ce qu'ils trouvent. Tailler les arbres pour les rendre plus droits n'est pas une préoccupation de bûcherons cherchant à faire du bois de chauffage.



- Pour Christian, les bouscatiers qui rasèrent le massif avant 1750 (cf. déclaration Planque du mas de Maure pour sa part de Capouladou) ont pu aménager la grotte. Tout comme les bergers, aussi assoiffés, qui parquaient leurs bêtes, pour le compte des seigneurs de Cambous, à l'aven, dit de la bergerie des Chèvres, proche de ce qui deviendra, mais au XIX<sup>e</sup> siècle, au temps des Ginestous, la Jasse Neuve.

Fig. 9 : Bâtonnet brûlé permettant aux hommes de s'éclairer.

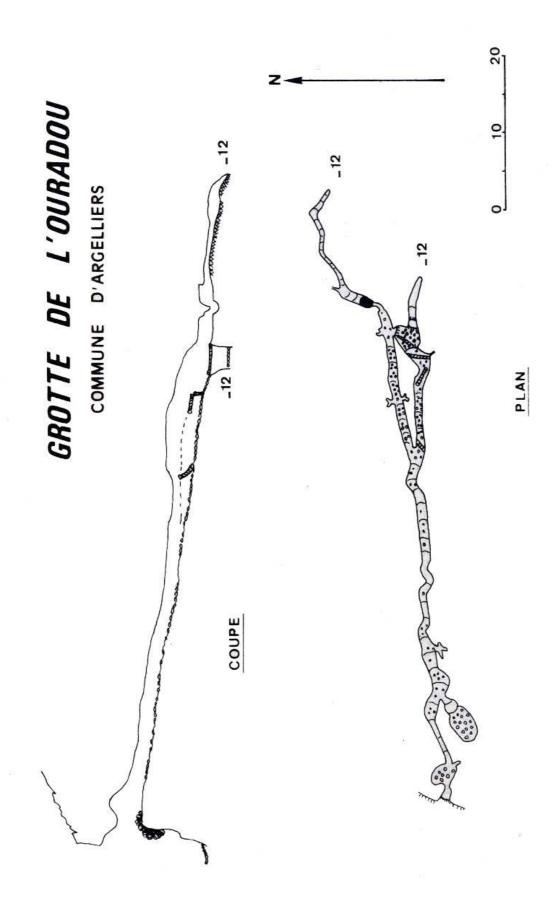


Fig. 10 : Topographie extraite de l'ouvrage de Jean-Louis Galera (1983) : Grottes et avens de la Montagne de la Sellette. *Explokarst*, n° 1, *CLPA édit.*, p. 223.